

**Assemblée générale**

Soixante et unième session

Documents officiels

Distr. : générale
26 janvier 2007

Original : anglais

**Comité spécial de la décolonisation
(Quatrième Comité)****Compte rendu analytique de la 26^{ème} séance**

Tenue au Siège, à New York, le Mardi 21 novembre 2006 à 10 heures

Président :: Mr. Acharya (Népal)**Sommaire :**

Point 31 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (*suite*)

Point 32 de l'ordre du jour : Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les corrections doivent être envoyées signées par un membre de la délégation concernée *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Ces corrections seront publiées après la fin de la session dans un rectificatif distinct pour chaque comité.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Point 31 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (suite)

Point 32 de l'ordre du jour : Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (suite)

1. **Le Président** déclare qu'il aimerait reporter cette séance en raison de la reprise de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale et afin de ne pas gaspiller les installations de conférence affectées au Comité.

2. **Mme Rasheed** (Observateur pour la Palestine) demande au Comité de surseoir à toute décision sur les projets de résolution au titre des points 32 et 33 jusqu'à la semaine suivante pour laisser plus de temps aux consultations avec les délégations intéressées.

3. **M. Taalas** (Finlande), parlant au nom de l'Union européenne, approuve cette demande.

4. **Le Président** en conclut que le Comité souhaite reporter l'examen des projets de résolution en question à la semaine suivante.

5. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 10 h 25.